

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019

PRESENTS : Dominique CHAUVIN, Daniel ADAM, Martial BASTAROLI, Robert TOMATIS, Julie SERGENT, Marine BINETRUY.

EXCUSES : Fabrice RAMBOZ, Daniel JEANNAUX, Christopher SANTOS

- Approbation du compte rendu du 8 Avril 2019.

### ORDRE DU JOUR :

1. Retour sur la réunion publique du 24 Avril.
  2. Rénovation de l'éclairage publique Rue Clos Paquet.
  3. Devis électroménager logement de la Mairie.
  4. Organisation de la Fête des Mères.
  5. Organisation du scrutin : élections européennes.
  6. Questions diverses.
- 

#### **1. Retour sur la réunion publique du 24/04 :**

- La participation a la réunion a été importante et nous remercions la population. Les questions posées ont eu leurs réponses et il sera tenu compte des remarques pour la phase 2 (aménagement). Deux entreprises ont postulées pour l'assainissement et l'adduction d'eau de la Grande Rue. Une réunion avec certains membres du conseil est prévue le 09/05 pour le choix de l'entreprise. Début des travaux mi-juin.

#### **2. Rénovation éclairage Rue Clos Paquet :**

- L'entreprise retenue pour réaliser les travaux sera TTN Services (à Loulle), pour le remplacement de 10 luminaires 3 330€HT. Travaux prévus mi-juin.

#### **3. Logement de la Mairie :**

- Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis réalisé par l'entreprise BLONDEAU 1 194€ TTC pour la livraison et la pose d'un four, d'une plaque de cuisson et d'une hotte.

#### **4. Fête des mères :**

- Elle aura lieu à la salle des jeunes le vendredi 24 mai à 19h30. Des invitations seront déposées dans les boites aux lettres cette semaine.

**5. Les élections européennes auront lieux le 26/05.** Les membres du conseil tiendront le bureau à tour de rôle.

**6. Questions diverses :**

- **Organisation des travaux d'été :** La société SOELIS interviendra 2 jours/semaines pour les tâches estivales habituelles.
- Fin mai, début juin, les **travaux de la toiture de la perception** commenceront et seront réalisés par l'entreprise GUILLEMIN.
- **Régisseur du Camping :** Aucune candidature n'a été déposée en Mairie à ce jour pour le poste de régisseur du Camping. Nous rappelons que c'est un poste pour la période du 01/04 au 30/10 de chaque année. Poste rémunéré par la commune, soit 250 € pour la saison.
- Le **bois entreposé vers le stade** est mis en vente, toutes **les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie avant le 20 mai 2019**. Un rendez-vous est déjà programmé avec tous les inscrits **le 25 mai 2019 à 10h00** sur place pour le partage et définir le prix selon la quantité choisie.
- **Toilettes publiques :** Les locaux seront réouverts prochainement. Un affichage sera mis en place pour encourager les usagers à respecter les lieux et le nettoyage sera fait régulièrement.

Fin de séance à 22H30.

*Prochaine réunion le 3 Juin.*

**Julie DAVID**